

Le secteur privé

Le secteur privé n'est pas un ensemble homogène : firmes multinationales, petites et moyennes entreprises (PME), très petites entreprises (TPE), ou encore les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent avoir un **impact varié sur le développement durable**.

La **Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)** est un outil essentiel dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, puisqu'elle oriente le comportement des entreprises vers 3 directions : économique, sociale et environnementale.

Voir le guide du **Comité 21**,
« *Comment mettre en place une démarche RSE dans son organisation, un guide à destination des TPE/PME* » de décembre 2016,
un condensé d'outils et de recommandations qui propose une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. [Lien ici](#).

Quelques outils et institutions pratiques :

- Le [Conseil mondial des entreprises pour le développement durable](#) (WBCSD) est une organisation qui regroupe 200 entreprises internationales et dont l'objectif est d'accélérer la transition vers un monde durable.
- [CSR Europe](#) est le premier réseau européen d'entreprises dédié à la Responsabilité Sociale des Entreprises. Il regroupe plus de 10 000 firmes et sert de plate-forme à celles cherchant à participer à une croissance durable.
- « [B&L évolution](#) » est un bureau d'étude en développement durable qui accompagne et conseille ses clients dans les domaines de la RSE, l'Énergie et la Biodiversité.

Le réseau d'entreprises du Global Compact France

Le Global Compact des Nations Unies, à la fois mondial et local, privé et public, est une plateforme d'engagement d'action collective. Global Compact France lance « [Global Impact+](#) », la première plateforme en faveur des 17 ODD dédiée aux entreprises françaises. L'ambition est de créer un mouvement national favorisant l'intégration de ces objectifs par les petites et moyennes entreprises françaises.

La plateforme met également à disposition un certain nombre de documents et de guides pratiques incitant les entreprises à contribuer aux ODD. [A découvrir ici](#).

- VERSION 2016 -

GUIDE PRATIQUE

**ENTREPRISES,
CONTRIBUEZ AUX
OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE !**

Cliquer sur l'image pour découvrir le rapport de **Global Compact France et B&L évolution** :
« Entreprises, contribuez aux objectifs de développement durable ! », Global Compact France [en ligne], 2016.